



Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

CERTIFICAT ANSSI-CC-2025/46

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2025/46

IAS Classic v5.2 on MultiApp V5.0

Versions 5.2.0.A.C version 2 et 5.2.0.A.O version 2

Développeur : THALES DIS FRANCE

Commanditaire : THALES DIS FRANCE

Centre d'évaluation : CEA - LETI

Critères Communs version 3.1, révision 5

EAL5 Augmenté

(ALC_DVS.2, AVA_VAN.5)

conforme aux profils de protection :

Protections profiles for secure signature creation device:

Part 2 : Device with key generation, v2.01, BSI-CC-PP-0059-2009-MA-02 ;

Part 3 : Device with key import, v1.0.2, BSI-CC-PP-0075-2012-MA-01 ;

Part 4 : Extension for device with key generation and trusted communication with certificate generation application, v1.0.1, BSI-CC-PP-0071-2012-MA-01 ;

Part 5 : Extension for device with key generation and trusted communication with signature creation application, v1.0.1, BSI-CC-PP-0072-2012-MA-01 ;

Part 6 : Extension for device with key import and trusted communication with signature creation application, v1.0.4, BSI-CC-PP-0076-2013-MA-01.

Date de validité : date de signature + 5 ans.

Paris, le 1/12/2025 | 18:52 CET



Dans le cadre du CCRA, ce certificat est reconnu au niveau EAL2 augmenté de FLR.1.

Vincent Strubel

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP

Le produit, objet de cette certification, a été évalué par CEA – LETI sis en France en appliquant la *Common Methodology for Information Technology Security Evaluation*, version 3.1, révision 5, conforme aux Critères communs, version 3.1, révision 5.

Ce certificat s'applique uniquement à cette version spécifique de produit dans sa configuration évaluée. Il ne peut être dissocié de son rapport de certification complet. L'évaluation a été menée conformément aux dispositions du SOG-IS, du CCRA et du schéma français. Les conclusions du centre d'évaluation, formulées dans le rapport technique d'évaluation, sont cohérentes avec les preuves fournies.

Ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.